

## Les aides CEE pour thermostat connecté relancées... mais sous haute surveillance

L'installation de **thermostats programmables connectés** vient de bénéficier d'un nouveau souffle grâce à une **fiche CEE (BAR-TH-173)** republiée début juin 2025. Ce dispositif avait pourtant été suspendu fin 2024 à cause d'un nombre préoccupant de fraudes.

### Pourquoi la suspension en 2024 ?

Un arrêté du 21 novembre 2024 avait mis fin à la bonification du « coup de pouce CEE » dédié aux thermostats connectés, peu après seulement un an d'application. La raison ? Des pratiques frauduleuses massives, le dispositif couvrant jusqu'à **80 % du coût d'installation**.

### Reprise encadrée en 2025

Un nouvel arrêté publié le 12 juin 2025 remet le dispositif en place, mais **sous de nouvelles conditions strictes** :

- À partir du **1er juillet 2025**, instauration de **contrôles renforcés** :
  - **15 % de contrôles satisfaisants sur site,**
  - **50 % par contact à distance.**
- Pour éviter des vérifications réalisées le jour même de l'installation (risque de dysfonctionnements non détectés), ces contrôles devront être effectués **au minimum 15 jours après la date de fin des travaux**.
- La fiche exige désormais une meilleure traçabilité via le **n° de PDL, PRM ou PCE** du logement.

### Pourquoi ce nouveau cadre est un soulagement, mais pas une garantie

#### 1. Une réponse nécessaire aux fraudes

Le renforcement des contrôles (sur site et par contact) apporte davantage de rigueur dans la vérification des installations. En imposant un délai de 15 jours avant inspection, c'est aussi éviter des contrôles « de complaisance ».

## 2. Un enjeu de traçabilité

L'obligation d'indiquer les numéros de PDL (Point de Livraison) ou PCE (Point de Comptage) dans la fiche BAR-TH-173 augmente la transparence et la fiabilité des dossiers.

## 3. Une mesure insuffisante selon les professionnels

Les fédérations regrettent l'absence de **bonus financier** qui aurait pu relancer l'engouement du dispositif, notamment auprès des artisans et installateurs.

### Vers une efficacité énergétique accrue

Les thermostats connectés, également appelés thermostats intelligents, permettent une régulation pièce par pièce selon les emplois du temps. Reliés au Wi-Fi, ils offrent aussi :

- un **pilotage à distance** (application mobile ou ordinateur),
- la capacité d'**optimiser la consommation** en fonction de l'occupation,
- et une **programmation horaire précise** (par exemple maintenir 17 °C pour dormir, 19 °C pour le salon),

Selon l'Ademe, ils peuvent réduire la facture de chauffage de **jusqu'à 15 %**, un impact notable pour les ménages.

#### En résumé

- Ce coup de pouce CEE permet toujours de prétendre à une prime pouvant atteindre **jusqu'à 80 % du coût de pose**, mais **de façon encadrée et réglementée**.
- **Le coup de pouce CEE pour thermostat connecté est à nouveau disponible dès le 1er juillet 2025**, mais avec des contrôles renforcés et une traçabilité exigeante.
- **Aucun bonus supplémentaire prévu**, ce que regrettent les fédérations professionnelles.
- Les **thermostats connectés sont obligatoires d'ici 2027**, et leur usage permet des économies significatives.
- Les foyers et les pros doivent **anticiper leurs installations** dès cet été pour profiter de l'aide CEE et préparer leur transition énergétique.